

L'une des originalités du projet est bien la création d'une voie nouvelle (qui deviendra la rue Ferdinand Lot en 1959). Voici, en 1951, l'avis du Maire à ce sujet :

« *Par un heureux souci d'esthétique, le cahier des charges prévoit un recul de 2 mètres des clôtures de la voie nouvelle sur les alignements. Cette voie aurait ainsi 14 mètres entre les clôtures avec 2 trottoirs de 4 mètres dont une bande de 2 mètres gazonnée et permettant d'aménager des motifs floraux en bordure des clôtures. Cette disposition aura, en outre, l'avantage de permettre de planter des arbres d'alignement* ».

Une partie du projet fut réalisée mais la voie qui devait aller jusqu'à la rue Pasteur demeura en impasse suite à la réalisation de la résidence Astrid (ceci provoquera d'ailleurs le rattachement des 6 derniers numéros à la commune de Fontenay-aux-Roses en 1987). Cette rue, agrémentée d'un pittoresque bassin décoratif, alimenté par la source dite « *Fontaine des Moulins* », demeure peu connue des Fontenaisiens.

**L'Archive de la Quinzaine n° 43**

*Du lundi 30 janvier 2006 au samedi 11 février 2006 :*

**L'inauguration du Centre Municipal de Santé  
(1976)**

Les Archives municipales vous accueillent les lundi et vendredi (8h00-14h00)  
et  
du mardi au jeudi (8h00-12h00 et 13h00-17h00) ou sur rendez-vous.  
David Descatoire  
Tel. 01 41 13 21 12  
documentation@fontenay-aux-roses.fr  
<http://www.fontenay-aux-roses.fr>  
(rubriques « Service des Archives municipales » et « Histoire »)

**L'actualité des Archives municipales**

**Dons** : plusieurs cartes et livres illustrés par le graveur fontenaisien Jean Lébédoff ont intégré les fonds des Archives municipales.  
Merci à M. Jacques Delière (et à Martin son fidèle collaborateur).

**L'Archive de la Quinzaine<sup>1</sup> n°42**

*Du lundi 16 janvier 2005 au samedi 28 janvier 2006 :*  
**Le morcèlement de la Fontaine des Moulins  
(1951)**

C'est en 1951 que la Société Parisienne de Diffusion Immobilière dépose à la Mairie un projet de lotissement au lieu-dit La Fontaine du Moulins. Le terrain concerné est encadré par les rues Raymond Croland et d'Estienne d'Orves et par l'avenue de la Résistance. De ce fait, il concerne aussi la commune du Plessis-Robinson.

Le futur lotissement doit comporter 57 lots dont le plus important, le numéro 20, est l'ancien emplacement du lavoir de la Fontaine des Moulins (datant au moins des années 1740).

Pour les constructions, le règlement du lotissement prohibe notamment :

- « *toute habitation constituée par wagon, autobus, caisse de voiture...* ».
- « *toute toiture en carton bitumé, planche apparente ou en matière combustible* ».
- « *toutes constructions en tôle ou en bois* ».
- « *toutes réclame, panneaux, affiches sous quelque forme et en quelque endroit que ce sont* » (cote 1 0 162).

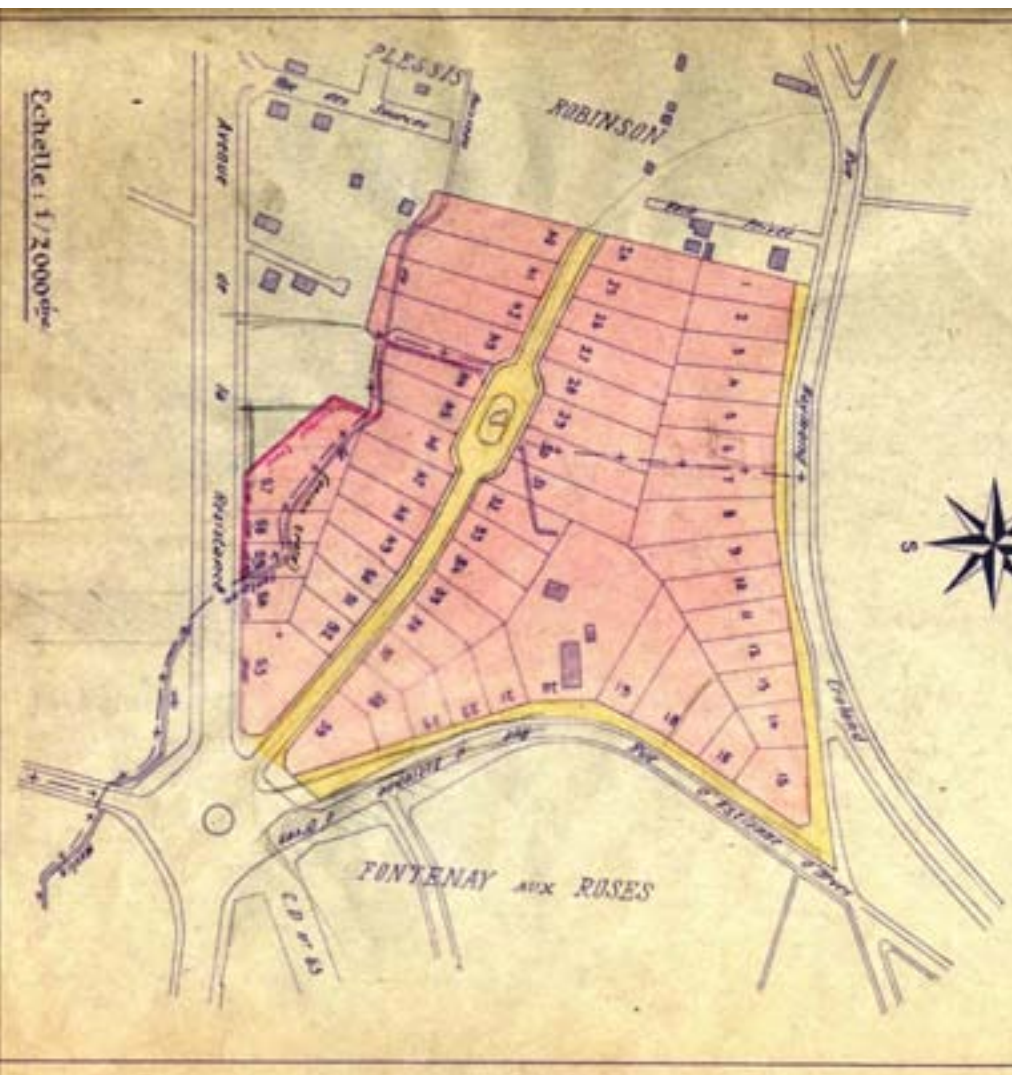
<sup>1</sup> Tous les quinze jours, les Archives municipales se proposent d'exposer, dans les vitrines du hall administratif de la Mairie, un document original concernant l'histoire de Fontenay.

Dossier n° 1 - pièce 4

PLESSIS ROBINSON, FONTENAY AUX ROSES

MORCELLEMENT DE LA FONTAINE DU MOULIN

Plan de Situation



Echelle : 1/20000<sup>ème</sup>